



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction interdépartementale des routes Est*

Nancy, le 29 octobre 2012

*Cabinet de direction*

*Cellule communication*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Dépose de l'éclairage public sur l'A330 entre les échangeurs n°2 (Heillecourt) et 3 (Houdemont)**

Pour des raisons de sécurité liées à un éclairage hors-service, la Direction Interdépartementale des Routes de l'Est (DIR Est) procédera à la dépose des candélabres **sur l'A330 entre les échangeurs n°2 (Heillecourt) et n° 3 (Houdemont)**. Cette dépose entraînera des mesures de restrictions de circulation **les nuits des 30 au 31 octobre et 31 octobre au 1er novembre**.

Durant ces nuits, des neutralisations de voie de gauche seront réalisées.

**La DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension. Elle leur recommande la plus grande prudence et la modération de leur vitesse aux abords des chantiers pour leur propre sécurité et celle des personnels travaillant sur la route.**

Contact presse :  
*Suzanne TSCHAEGLÉ*  
Tél : 03.83.50.96.37